



(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 84400109.9

(51) Int. Cl.³: B 65 D 5/46
B 65 D 5/54

(22) Date de dépôt: 19.01.84

(30) Priorité: 19.01.83 FR 8300776

(71) Demandeur: HUGUES NICOLLET S.A.
143 Avenue Charles de Gaulle
F-92521 Neuilly sur Seine(FR)

(43) Date de publication de la demande:
01.08.84 Bulletin 84/31

(72) Inventeur: Collet, Patrice
6 Avenue Jean-Jaurès
F-87200 Saint-Junien(FR)

(88) Date de publication différée du rapport de
recherche: 08.08.84

(74) Mandataire: CABINET BONNET-THIRION
95 Boulevard Beaumarchais
F-75003 Paris(FR)

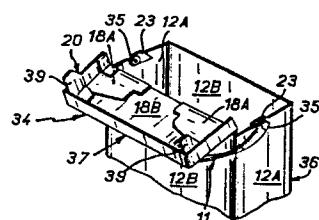
(84) Etats contractants désignés:
BE DE FR GB IT NL

(54) Flan pour la constitution d'un emballage sur lequel doit être rapportée une poignée, et ébauche d'emballage et
emballage correspondants.

(57) Il s'agit d'un emballage qui est issu d'un flan comportant
des rabats (18) dans le prolongement de ses panneaux de
côté (12), avec, prédécoupée dans certains au moins,
successifs, de ces derniers, une bande détachable propre à
permettre d'en décapiter la partie supérieure pour formation
d'un couvercle (37).

Suivant l'invention, par des languettes (20) découpées à
cet effet dans deux rabats (18A) opposés, il est formé, en
saillie sur la face interne du couvercle (37), deux pattes (39),
propres à permettre la refermeture de celui-ci.

Application notamment au conditionnement de déter-
gents.





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
A	US-A-2 836 343 (FUND-DEL) * En entier *	1, 10, 11	B 65 D 5/46 B 65 D 5/54
A	DE-A-2 838 356 (HENKEL) * Figures *	1, 14, 16	

Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE	Date d'achèvement de la recherche 19-04-1984	Examinateur MARTIN A.	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		<p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>& : membre de la même famille, document correspondant</p>	